



HAL
open science

République

Sophie Wahnich

► **To cite this version:**

Sophie Wahnich. République. Ludivine Bantigny; Quentin Deluermoz; Boris Gobille; Laurent Jeanpierre; Eugénia Palieraki. Une histoire globale des révolutions, La Découverte, pp.1-19, 2023, Histoire-monde, 978-2-348-05934-6. hal-04363764

HAL Id: hal-04363764

<https://hal.science/hal-04363764>

Submitted on 8 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Révolution et République

Les deux termes révolution et république ont souvent été associés par les révolutionnaires du XVIII^e siècle à aujourd'hui, mais sans qu'il y ait là aucune évidence. Lorsque Jean Bodin écrit au XVI^e siècle *les six livres de la République* (1576), il met en forme l'Etat de droit des monarchies afin qu'elles ne sombrent pas dans la tyrannie. Lorsque Rousseau parlait de république dans son *Contrat social*, elle était « tout État régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être ; car alors seulement l'intérêt public gouverne et la chose publique est quelque chose. Tout gouvernement légitime est républicain. » A ce titre il ne s'était guère éloigné de Jean Bodin. La république est un régime constitutionnellement réglé. République est alors l'antonyme de tyrannie comme règne de l'arbitraire et ne devient celui de monarchie, comme on l'entend le plus souvent aujourd'hui, que peu à peu. Différentes manières de sémantiser et de concevoir la république se croisent et se font concurrence, y compris quand ce régime est ce qui vient institutionnaliser un mouvement révolutionnaire.

C'est pourquoi il est possible de réclamer l'égalité politique réelle, sans vouloir nécessairement se passer de roi. Robespierre qui pleure de joie en rencontrant les « Américains » lors de la fédération de 1790, tout en s'opposant très tôt à l'esclavage et aux conquêtes, préfère dès 1789 réclamer un « gouvernement populaire », plutôt qu'une république. Il sait parfaitement qu'il est possible de se passer de roi sans pour autant reconnaître ou valoriser la souveraineté populaire, ni être conséquent avec les droits de l'homme et du citoyen. Même quand la revendication républicaine prend des forces en 1791 après la trahison du roi qui a fui et a été arrêté à Varennes, il préfère défendre la Constitution pour la faire progresser plutôt que de faire croire que la République comme absence de roi résoudra tous les soucis. « On m'a accusé d'être républicain, on m'a fait trop d'honneur, je ne le suis pas. » En 1792, quand les révolutionnaires du peuple revendiquent de plus en plus souvent la République, il continue à préférer qu'on « popularise » le pouvoir plutôt que de le « républicaniser ». Il adopte l'idée républicaine après le 10 août 1792 et la chute de la monarchie, pourvu que cette république soit révolutionnaire et populaire. Déjà la république a besoin de qualificatifs pour qu'on puisse lui faire confiance.

Mais nombre de révolutionnaires, américains ou français pensent eux à Rome, et rappellent que « Res Publica » veut dire chose publique, ou affaire du peuple défendu par les tribuns de la plèbe devant le sénat. Ce dernier était pourtant constitué de représentants de familles patriciennes, et la conduite de la République aux mains de deux consuls élus pour un an, se surveillant mutuellement. Ce mélange de démocratie et d'oligarchie aristocratique avec un exécutif qui surplombe le pouvoir législatif, laisse toute latitude pour inventer avec cette toile de fond, des formes infinies de gouvernements. Le caractère républicain d'un gouvernement ne présage décidément en rien de la radicalité de son caractère démocratique, il peut venir consolider ou fragiliser le processus révolutionnaire d'émancipation.

Il n'empêche qu'au XVIII^e siècle, cette république Romaine porte avec elle un imaginaire de valeurs, de références morales et politiques mythifiées qui monumentalisent l'émancipation loin de la vieille oligarchie appelée république de Venise, des Pays-Bas ou des Cantons suisses dominés par le pouvoir d'élites fermées.

Alors, quelles formes prend la République quand elle est revendiquée par un mouvement révolutionnaire ? Pourquoi la République comme revendication a-t-elle si longtemps

accompagné la révolution et que les Tunisiens ont préféré déclarer en 2010/2011 « Démocratie mon amour ! » ?

1. Un XVIIIe siècle révolutionnaire, promoteur de Républiques

1.1. La Révolutions américaine

La première association moderne des mots de révolution et de république procède de la guerre d'indépendance des treize colonies américaines donc d'une décolonisation ou reconquête populaire de souveraineté. La déclaration d'indépendance rédigée par Thomas Jefferson adoptée par le Congrès le 4 juillet 1776, énonce non seulement des principes issus du droit naturel à la manière de John Locke - tout gouvernement a le devoir de protéger les droits fondamentaux dont l'homme bénéficie par nature, mais rappelle aussi les griefs des colons envers le Royaume-Uni afin d'explicitier en quoi ces droits ont été bafoués. Cet acte révolutionnaire succède à la suppression des institutions de la couronne et à l'auto-institution de gouvernement dans chaque province (sous leur seule autorité) décidé lors du Congrès de 1775. C'est donc l'institutionnalisation du fait politique républicain qui conduit à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique et non l'inverse. La rupture est nationale, les anciens colons ne sont plus anglais, et politique, ils ne reconnaissent plus la monarchie. Les articles de la confédération ratifiés en 1781 sont alors une reprise en main de l'Etat par un pouvoir central qui vient limiter voire mette fin à l'épisode foncièrement démocratique qui vient de se dérouler. Les riches commerçants ou propriétaires terriens craignent déjà « l'anarchie ». Il y aura donc un Etat fédéral pour veiller au grain de cette république à régime présidentiel

Il y a là d'indéniables principes d'émancipation mais si l'égalité et l'indépendance relative de chaque état de l'union sont respectées, l'égalité entre chacun des êtres humains ne l'est pas. Si certains se soucient frontalement du sort des esclaves et des indiens, à commencer par Jefferson lui-même, ils demeurent minoritaires et la partie de la déclaration qui traitait de l'esclavage a été effacée par le Congrès avant qu'elle ne soit votée.

Le musée de la Révolution de Philadelphie rappelle désormais que la Déclaration d'indépendance aurait du conduire à renoncer à l'esclavage, que certains esclaves se sont emparés devant la justice de cette opportunité telle Elisabeth Freeman dans le Massachussetts, et ont gagné leur procès. Mais ces exceptions n'ont pas alors conduit à l'abolition de l'esclavage pour tous les Etats. Si dans le nord des décrets abolitionnistes se multipliaient, au fur et à mesure du déploiement de la conquête de l'ouest, l'esclavage s'étendait et il n'avait jamais cessé dans les Etats du sud qui en faisaient le fondement de leur économie de plantation. La constitution fédérale fit plus pour protéger l'esclavage que pour l'éliminer. En acceptant que les esclaves qui ne votaient pas soient cependant représentés par les esclavagiste au prorata de leur nombre (règles des 3/5eme,) la loi fédérale empêchait que le congrès puisse voter l'abolition, les abolitionnistes y seraient toujours minoritaires. Seul le commerce des esclaves fut interdit en 1808, mais l'esclavage se poursuivait avec vigueur. Aucune structure politique Etats-unienne n'a radicalement refusé l'esclavage ni *in fine* la spoliation des indiens y compris ceux qui avaient combattu aux côtés des colons contre les Anglais. (Marienstras)

Pour ceux qui ont cependant obtenu l'émancipation politique, -les hommes chrétiens et blancs et leurs familles), la vie politique repose sur des noyaux sociaux structurés par des institutions civiles et religieuses puissantes au niveau des communautés de vie, à l'échelle la plus locale. Chacun est supposé se soucier de son voisin, reconnaître ses libertés d'expression religieuse et politique. Mais la souveraineté de chaque colonie ne conduit pas à

promouvoir au delà de cette société civile solide, un Etat social. Le libéralisme économique et la possibilité de devenir riche est la toile de fond de la « poursuite du bonheur » valorisant la figure du self made man. Certes, une autre démocratie en Amérique a été pensée y compris en aval, celle par exemple du pasteur réformateur Oreste Brownson des années 1820 aux années 1840 (Wulf) il réclame une démocratie véritable face à un Etat qui n'intervient qu'en faveur des riches et se désintéresse de l'éducation et de la protection des plus pauvres et fragiles.

1.2. Y-a-t-il vraiment une seule révolution en France avec tant de variétés de modèles républicains en son sein ?

Si l'on suit la définition de Jean Bodin ou de Rousseau, la république commence le 9 juillet 1789 quand le tiers état rejoint par quelques curés, se proclame assemblée nationale constituante. Se doter d'une assemblée nationale constituante c'est récuser l'Ancien régime absolutiste. De fait la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 institue un régime de souveraineté nationale qui donne un pouvoir conséquent aux citoyens qui disposent, soit directement, soit par des représentants du pouvoir souverain.

vignette 1

En 1790 la fête de la fédération est l'occasion d'une reconnaissance réciproque entre les Etats-unis et la France :

« Nous n'avons qu'un vœu à former : c'est que vous vouliez bien, Messieurs, nous accorder l'honneur d'assister à l'auguste cérémonie qui doit assurer pour toujours le bonheur de la France.

Lorsque les Français combattaient et versaient leur sang avec nous sous l'étendard de la liberté, ils nous apprirent à les aimer. Aujourd'hui que l'établissement des mêmes principes nous rapproche davantage, et resserre nos liens, nous ne trouvons plus dans nos cœurs que les doux sentiments de frères et de concitoyens.

C'est au pied de ce même autel, où les représentants et les soldats citoyens d'un vaste Empire, prononceront le serment de fidélité à la nation à la loi et au roi, que nous jurerons une amitié éternelle à tous les Français, oui à tous les Français fidèles aux principes que vous avez consacrés; car comme vous Messieurs nous chérissons la liberté, nous aimons la paix.

Nous avons cru et nous le souhaitons sincèrement, que les bienfaits de la liberté seraient un jour appréciés; que les nations sortiraient un jour de leur léthargie, et réclameraient les droits de l'homme avec une voix que les hommes ne pourraient pas étouffer. Nous avons cru que le luxe et la passion de dominer perdraient leurs charmes illusoires; que ces chefs, ces rois, ces dieux de la terre renonceraient aux distinctions idolâtres qu'on leur prodiguait, pour se confondre avec leurs concitoyens et se réjouir de leur bonheur; nous avons cru que la religion se dépouillerait de ses terreurs empruntées, et qu'elle rejetterait les armes meurtrières de l'intolérance et du fanatisme, pour prendre le sceptre de la paix. Ces événements s'accélérent aujourd'hui d'une manière étonnante, et nous éprouvons une joie indicible, et jusqu'à présent inconnue, de nous trouver devant cette vénérable assemblée de héros de l'humanité, qui avec tant de succès ont combattu dans le champ de la vérité et de la vertu. »¹

La liberté de culte est obtenue d'abord pour les protestants puis pour les juifs, toutes les autres religions sont ensuite reconnues comme libres pourvu qu'elles ne troublent pas

¹Archives Parlementaires, tome 17, p. 40.

l'ordre public, cette liberté est défendue avec ardeur aussi bien contre les orthodoxies purificatrices que contre les désirs d'éradiquer le fait religieux. Mais la Constitution de 1791 est censitaire, exclut les pauvres, les étrangers pauvres et les femmes, du droit de vote, n'abolit pas l'esclavage. Notons pourtant que dans le cahier de doléances de Champagne en Franche Comté : « Les habitants et communauté (...) craignent avec raison que les générations futures, plus éclairées et plus philosophes, n'accusent les Français de ce siècle d'avoir été anthropophages, ce qui contraste avec le nom français, et plus encore celui de chrétien (...) Ils ne peuvent se persuader qu'on puisse faire usage des productions des dites colonies si l'on faisait réflexion qu'elles ont été arrosées du sang de leurs semblables. »

La postérité juge et condamne l'histoire. Elle semble obliger ainsi dès 1789 les acteurs révolutionnaires à prendre les mesures adéquates pour la satisfaire. L'abolition de l'esclavage est ainsi une nécessité pour sauver son nom, son honneur, son humanité. Il faudra six ans cependant pour atteindre l'objectif. Il aura fallu que les libres de couleur alertent sur leur discrimination dès 1789, que les esclaves se révoltent en 1791, que Mirabeau, Grégoire, Robespierre, les soutiennent. Ce dernier s'écrit même « périssent les colonies plutôt qu'un principe ! »² pour s'insurger contre le maintien de l'esclavage par la première constitution de 1791. Les libres de couleur n'obtiennent pleine citoyenneté que le 4 avril 1792.

Le pouvoir exécutif au fort potentiel de répression avec la loi martiale, donne le sentiment que le pouvoir a certes changé de mains, mais qu'une aristocratie des riches a remplacé l'aristocratie du sang bleu ou de race des seigneurs. Certes ces derniers ont bien été renvoyés dans leur forêt de Franconie par Sieyès, mais pour faire advenir un libéralisme qui donne pouvoir illimité au commerce des grains et conduit à une impossibilité de faire cesser la misère paysanne d'abord, la misère des pauvres urbains ensuite. Il va sans dire que ces pauvres n'ont pas le droit de vote. Après la fuite du roi, le fait d'avoir un roi traître à ses serments conduit à une révolte populaire qui s'exprime par voix de pétitions. La « voix immense du peuple » n'est cependant ni écouté ni entendu ni retraduite dans la loi de l'assemblée législative et face à ce silence l'insurrection et la déchéance du roi se préparent. De fait, le 10 août 1792, ce n'est ni l'Assemblée ni les républicains des clubs qui font advenir la République, mais le peuple en armes. Le mot fait cependant peur aux élites, et ce n'est que le 22 septembre que Billaud-Varenne achève le processus en faisant du nouveau régime une république allégorisée par « une femme appuyée d'une main sur un faisceau et tenant de l'autre une lance surmontée du bonnet de la liberté », symbole déjà cher aux États-Uniens.

Les historiens républicains de la Troisième république même socialiste comme Jaurès, ont magnifié un événement plus assumé que proclamé. Pour ce dernier « la République était devant eux (les révolutionnaires), soudain réelle, immense, portant en elle toute la force rude du peuple enfin éveillé ».

Mais dans cette séquence républicaine qui s'ouvre, il y a encore plusieurs républicanismes qui s'affrontent, celui qui considère le libéralisme économique comme parfaitement légitime et qui défend encore et toujours la liberté illimitée du commerce des grains, et celui qui défend avant tout le droit à l'existence pour les plus pauvres, pour les infirmes, les malades, les veuves, pour les esclaves, *in fine* pour tous ceux qui travaillent. Il faut donc mettre un frein à ce caractère illimité du commerce qui rend cruel, par une morale républicaine où la

² Volume dirigé par Florence Gauthier, *Périssent les colonies plutôt qu'un principe*, Paris, Société des études robespierristes, Collection Études révolutionnaires, n° 2, 2002.

vie des pauvres doit être plus sacrée qu'une partie de la propriété des riches. L'assistance devient une dette sacrée de la société envers chacun dans la déclaration de 1793.

Les Brissotins libéraux économiques ayant perdu la partie, la république populaire domine d'abord, mais elle est très vite prise dans la tourmente de la contre-révolution et d'une demande de justice comme terreur à infliger aux ennemis. Après la mort de Marat il s'agit de répliquer : « Ils veulent nous terroriser, soyons terribles. » Cette situation ne permet pas à la Constitution de juin 1793, magnifique de démocratie populaire, de s'épanouir pleinement dans le cadre d'un gouvernement vite révolutionnaire et qui doit selon le mot de Claude Lefort, faire l'effort de la terreur comme on avait fait celui de la liberté. Mais c'est aussi la guerre qui met chaque jour la révolution en danger, c'est bientôt toute l'Europe qui est coalisée contre la jeune république. Le véritable gouvernement républicain ne pourra advenir qu'après la paix et quand le peuple aura été régénéré. Il n'empêche que ce peuple est le souci premier de la première république de 1793 et 1794 (an II) quand il est récusé comme figure dangereuse et incompétente en 1795 (an III). Alors que la déclaration de 1793 fait du peuple le véritable souverain, et le pouvoir législatif le lieu de toutes les décisions importantes y compris le renouvellement mensuel des comités de salut public et de sûreté général, celle de 1795 fait des directeurs et donc du pouvoir exécutif le pouvoir premier. Les conventionnels membres donc du pouvoir législatif élus au suffrage censitaire en sont dépendants. Quant au peuple on lui demande de ne plus trop se mêler des affaires publiques et également d'obéir.

Le club des jacobins a été rapidement fermé après le 9 thermidor, et la liberté illimitée de la presse permet de ne plus avoir la vérité ou sa discussion comme repère. Débute le règne d'une presse à sensation qui vient corrompre l'espace public. (Wahnich)

A ce seul titre, l'an III est l'envers de la politique de l'an II qui voulait au contraire avec le projet d'institutions civiles, donner à chacun la possibilité de faire des noyaux sociaux et politiques constamment régénérateurs du principe démocratique. Le droit à l'existence pour tous y compris les pauvres, les malades, les infirmes, devait être promu par les décrets de ventôse et le grand livre de bienfaisance nationale. La primauté devait être redonnée aux citoyens contre les fonctionnaires dans les sociétés populaires issues du club des jacobins dans un maillage exceptionnel de densité. La religion des devoirs de l'homme devait permettre au peuple de s'éduquer à une morale républicaine, faite de piété filiale, d'héroïsme et de valeurs sociales : bienfaisance, fraternité, amitié, frugalité etc. La figure déiste de l'être suprême devait permettre d'inventer une religion civile capable d'organiser une société unie tout en respectant la liberté de conscience de chacun quant aux manières de faire son salut. Enfin, les nombreuses fêtes décadaires devaient permettre de rassembler les hommes pour les rendre meilleurs, c'est-à-dire enclins à chercher à se plaire plutôt qu'à s'envier ou se haïr. La frugalité, l'agriculture comme activité de la nature, les sentiments et les affects devaient faire retrouver une tendresse indispensable à l'esprit républicain. Le bonheur n'était pas isolement mais sentiment de sociabilité par des secours réciproques et la joie du festif qui organisa clubs de théâtre, de chants, de poésie. Cette réciprocité vécue devait faire de chaque citoyen un veilleur capable de protéger la liberté et par réciprocité, l'égalité. Jaurès parle d'une société où l'individu est immédiatement relié au collectif. Saint-Just d'une « communauté des affections ». L'esclavage est aboli le 8 pluviôse an II (4 février 1794) et les préjugés combattus.

Le directoire quant à lui ne cherche plus l'unité de la société. Il fait revenir les prêtres réfractaires dans un régime de séparation complet des églises et du gouvernement étatique. L'assistance cesse d'être la dette sacrée de la société envers les plus démunis, chacun doit

être capable de se débrouiller, même s'il rencontre la maladie et l'infirmité. On pleure beaucoup sur les morts de la terreur mais il n'y a plus de compassion à l'égard de ceux qui travaillent dur pour à peine survivre. Les pauvres sont exploités dans des fabriques qui leur fournissent de très maigres salaires.

A ce titre, nous voyons déjà plusieurs républicanismes se dessiner. Celui de la constituante est un « droit gouvernement » de monarchie constitutionnelle avec un régime d'élection censitaire, une loi martiale antipopulaire, très répressive à l'égard des mouvements de taxation sur les marchés, alors que les émeutes populaires selon Marat, ont seules fait la révolution. Mais ce sont aussi des rassemblements pétitionnaires qui sont réprimés comme celui du 17 juillet 1791 qui débouche sur la fusillade du champ de mars. La république de l'an II, certes prise dans la tourmente de la terreur, saura dans la personne de Saint-Just en particulier, remettre en question sa « machine à gouvernement » pour faire une cité c'est à dire une république démocratique où la souveraineté réside dans les communes, imaginer un système combinée d'institutions civiles républicaines resté inachevé qui fait de chaque citoyen un pilier de la liberté réciproque, un « héros de bon sens et de probité » dans une vie sociale où les affects sociaux et plus particulièrement l'amitié sont fondateurs. (Wahnich, 2024)

A *contrario* la république thermidorienne se méfie du peuple et valorise l'exécutif loin d'une régulation de la société républicaine par les institutions civiles. L'esclavage est cependant rétabli par l'Empire en 1802 et non par le directoire qui par contre favorise un impérialisme de grande nation conquérante avec les dites républiques sœurs en Europe.

1.3. De Saint-Domingue à Haïti, la première république noire ?

La société de la colonie française de Saint-Domingue est fondamentalement structurée par le racisme. Quand les Etats-Généraux sont convoqués, les colonies ont un statut qui ne leur permet pas d'avoir une représentation. Les colons blancs comme les libres de couleur de Saint-Domingue la revendiquent, mais seuls les blancs l'obtiennent. Le vote de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et la reconnaissance de l'égalité des droits, ébranle ce système. « Selon les colons, refuser l'esclavage, c'est refuser les colonies »³. Barnave relaie à l'Assemblée les positions du groupe de pression des colons blancs à Paris, qui refuse toute concession aux libres de couleur, et bien sûr, refuse l'abolition de l'esclavage.

Julien Raimond, libre de couleur luttant contre le préjugé de couleur, fréquente en 1789, la société des amis des noirs de Brissot, mais ses propositions sont soutenues par Robespierre, Mirabeau, Grégoire. En 1790, à Saint-Domingue, Vincent Ogé, également libre de couleur, rentre sur l'île, et tente d'organiser un soulèvement armé pour faire reconnaître les droits des libres de couleur. Il échoue, se réfugie dans la partie espagnole de l'île avec ses amis. Ils sont livrés aux autorités coloniales françaises qui, après un semblant de procès, les condamnent au supplice de la roue, le 25 février 1791, sur une place du Cap. Cet événement tragique contribua à l'union victorieuse des esclaves et des libres de couleur de Saint-Domingue, les uns et les autres considérant que la question de l'égalité des droits ne pourrait venir que lorsque tous seront libres. La révolte des esclaves d'août 1791 à Bois Caïman a servi d'étincelle. Ces derniers prêtent serment à la loi et au roi. Ils ne sont pas anti-monarchiques mais pour la liberté et l'égalité de tous, quel que soit leur épiderme.

Les Noirs ont alors pris le contrôle des campagnes, tandis que les Blancs et les métisses se sont réfugiés dans les villes. L'Assemblée législative, inquiète envoie trois commissaires dont

³ Yves Benot, *La Révolution française et la fin des colonies, 1789-1794*, éd. La Découverte,

Polverel et Sonthonax. Ce dernier est un avocat anti-esclavagiste convaincu. Ils ont pour mission de rétablir l'ordre quand le 21 septembre 1792 la république est proclamée en Métropole et puis le 21 janvier 1793 le roi exécuté.

Les sympathisants monarchistes noirs, Jean-François Papillon et Georges Biassou, se réfugient dans la partie espagnole de Saint-Domingue avec 3 000 à 4 000 Noirs. Nulle évidence à devenir républicain donc. Les Espagnols y voient l'opportunité de mettre les Français en difficulté. Toussaint Bréda, devenu l'adjoint de Biassou, est nommé colonel, puis lieutenant-général. Il change alors de nom, organise et discipline une armée noire grossie d'esclaves en fuite. Agé de 50 ans en 1793, il est lui-même un ancien esclave affranchi en 1776 et revendique une ascendance princière. Il possède une petite plantation de café sur laquelle il fait travailler une douzaine d'esclaves. Parmi ceux-ci, Jean-Jacques Dessalines est devenu son fidèle lieutenant.

Du côté français Poverel et Sonthonax abolissent l'esclavage au nom de la République, le 29 août 1793. Les Noirs révolutionnaires redoutent alors le travail forcé. Une forme d'autogestion avec un partage des fruits considéré comme équitable, bien que non pleinement égalitaire, est alors promue par Poverel et Sonthonax dans régime économique éloigné du libéralisme et propre à promouvoir pour chacun un droit à l'existence. Le 4 février 1794, l'esclavage est aboli en France par la Convention. Le 15 mai 1794, accompagné de ses principaux lieutenants, dont Dessalines, Toussaint Louverture annonce son ralliement à la République. Il rentre à Saint-Domingue à la tête d'une troupe de 4 000 hommes.

C'est dans un imbroglio que Toussaint Louverture accepte d'aider Poverel et Sonthonax. Promu général de brigade, il est le premier Noir à porter ce grade dans l'armée française républicaine. Il aide de fait la République à lutter contre les revendications autonomistes des colons et des métisses, mais son but est de libérer l'île et son peuple de la servitude politique. Sans institutions civiles (presse, sociétés populaires, fêtes publiques décadaires etc) à l'instar de celles de la métropole et sans élections constitutionnelles, la « République » reste un mot et non une expérience émancipatrice.

Le régime ébauché pour Toussaint Louverture, entre 1794 et 1801, est hiérarchique, autoritaire et pragmatique. Comme les républicains conservateurs du Directoire, en France, il se soucie de l'ordre plus que de la liberté et se méfie des pauvres, ceux qui doivent gagner leur vie en travaillant.

En mai 1797, Sonthonax représente à nouveau la République, cette fois directoriale. Démuni, il nomme Toussaint Louverture commandant en chef de l'île. Or Toussaint négocie bientôt des accords commerciaux avec les Anglais et les Espagnols. Le pouvoir sur l'île appartient désormais aux Noirs et plus exactement à Toussaint qui fait appel aux colons blancs et aux royalistes pour remettre au travail son peuple. Il impose les « règlements de culture », un travail forcé ressenti comme une forme de rétablissement de l'esclavage. La portée émancipatrice de la révolution semble alors rencontrer sa butée.

En 1801, Toussaint envahit la partie espagnole de l'île et envoie à Bonaparte devenu empereur, une constitution pour Saint-Domingue qui lui attribue un statut de gouverneur à vie qui nommera son successeur. Cette constitution prévoit l'élection d'une Assemblée centrale, mais l'initiative des lois est laissée au gouverneur à vie. D'un côté la liberté individuelle est reconnue mais de l'autre le maintien du système agricole des plantations et le travail obligatoire viennent contredire ce principe. Les cultivateurs sont censés être libres et ils ont droit à une portion des revenus dus à leur travail, mais ils ne peuvent pas quitter leur lieu de résidence et sont sous l'autorité du propriétaire du sol. Le droit de propriété est consacré.

Si cette constitution interdit l'esclavage et insiste sur l'égalité de tous les hommes devant la loi interdisant toute distinction de couleur, les relations entre les races sont loin de correspondre aux idéaux qui y sont consacrés, même si Toussaint vante son refus de s'identifier exclusivement comme le chef d'un mouvement noir.

Sur le plan des institutions religieuses et civiles, cette constitution en établissant la religion catholique comme seul culte public et en interdisant le divorce rompt également avec le républicanisme français, même dans sa version consulaire. Le vodou, croyance de la majorité de la population noire, est ostensiblement prohibé.

Pourtant, en affirmant l'égalité des races, cette constitution aura donné une définition plus universelle de l'être humain que ne l'ont fait les Etats-Unis, ou la France de 1789 à 1794, que la France impériale qui rétablit l'esclavage. Les Noirs ne sont pas dans cette constitution « une classe à part du reste du genre humain ».

Mais Napoléon refuse de voir en Toussaint un alter ego. Il envoie un corps expéditionnaire de 20 000 hommes, Toussaint est arrêté le 7 juin 1802, dépouillé de son uniforme et emprisonné au fort de Joux, au cœur du Jura. Il y meurt moins d'un an plus tard.

Le rétablissement de l'esclavage le 20 mai 1802, relance le mouvement insurrectionnel et cette fois ce sont les Noirs qui dominent les armées blanches. Des dizaines de milliers de métropolitains, soldats, colons et fonctionnaires, et plus de 200 000 Noirs et métisses y laissent leur vie. Le 1er janvier 1804, huit mois après la mort de Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines proclame la République et l'indépendance de la colonie qu'il baptise Haïti, du nom que lui avaient donné ses premiers habitants amérindiens. Il se fait proclamer Jacques premier empereur et meurt assassiné l'année suivante dans un complot organisé par son proche Pétion. Retour à la République. Pétion devient président. Il avait combattu auprès de Napoléon contre Toussaint, puis avec Henri Christophe contre Dessalines, avant de s'opposer à Henri Christophe et de réunir l'île. contre et dès lors organise un partage des plantations en lopins individuels. En 1816, la république d'Haïti réussit à se doter d'une constitution qui ressemble fort au modèle républicain de la constitution de 1793, mais elle n'est pas plus appliquée.

Bien que le régime se soit nommé République et doté d'une constitution, nous sommes loin de l'idéal républicain démocratique. Les mots sont trompeurs et il convient de comprendre comment ces multiples mauvais départs ont produit des nappes immobiles du temps, le répétitif : insurrection, assassinats de dictateurs, mauvais calculs commerciaux, écrasement des populations qui n'ont jamais cessé d'espérer une véritable émancipation.

Une première typologie apparaît avec ces trois révolutions. Il y a un républicanisme populaire ou démocratique qui fonde des régimes politiques où domine le souverain populaire, le pouvoir communal et législatif. Ces républiques sont souvent le fruit d'insurrections populaires victorieuses. Elles sont structurées par des institutions civiles et culturelles, des préoccupations sociales, elles ont aboli l'esclavage ou pensent l'abolir, et laissent à chacun la liberté de conscience religieuse.

Il y a un républicanisme autoritaire, où l'exécutif domine. Le régime politique peut supporter un roi, un empereur, pour le moins un exécutif fort. Elles sont le fruit d'une prise en main par un chef d'armée, ce que Billaud-Varenne appelle la stratocratie. Elles ne craignent pas d'avoir un roi, empereur ou dictateur, ne se préoccupent pas du bien-être populaire mais plutôt de l'ordre et de la prospérité du commerce.

Il y a encore un républicanisme mixte qui associe des traits des deux modèles apparemment contradictoires, mais avec les Etats-Unis, ce modèle est inaugural.

Nous allons tenter de comprendre dès lors, en quoi les influences du XVIIIe siècle ont pu être ainsi si puissamment contradictoires.

2. Influences des révolutions du XVIIIe siècle et innovations dans les révolutions du premier XIXe siècle.

2.1 En Amérique du Sud, une décolonisation plus militaire que républicaine

L'histoire des indépendances des colonies espagnoles et portugaises dirigées par des vices rois est tributaire des trois expériences révolutionnaires qui les précèdent. Les royaumes du Portugal et de l'Espagne sont mis en difficulté par les conquêtes napoléoniennes, ce qui crée l'occasion de pouvoir faire comme en Amérique du Nord, des mouvements d'indépendance et d'union. Les bourgeois, créoles depuis plusieurs générations, sont sensibles à l'indépendance des Etats-unis, puis à la Révolution française. Ils réclament eux aussi leur indépendance dans un processus de décolonisation et de promotion républicaine qui s'étale sur deux décennies.

Mais c'est davantage un modèle antipopulaire et favorable au maintien de l'esclavage qui s'exporte. A ce titre la république de l'an II est un modèle répulsif, (François-Xavier Guerra) et l'échec du libéralisme est patent comme le divorce entre république et démocratie. Quand des républiques adviennent, les constitutions adoptées ressemblent au mieux à celles de l'an III, voire à celle de 1791 où dans les deux cas le peuple est écarté. On comprend dès lors que les partis républicains soient considérés comme des partis antipopulaires encore aujourd'hui dans le cône sud-américain.

La place libre est alors récupérée par des formations populistes qui, malgré leurs défauts importants, sont considérées comme les seules aptes à se soucier réellement de la condition du peuple. Il faut donc mesurer un processus en trompe l'œil où l'on a appelé république des pays qui n'ont pas réussi à éviter la stratocratie si redoutée de Billaud-Varenne.

Cette manière de prendre appui sur les expériences qui ont précédées repose sur des figures de passeurs ainsi Francisco de Miranda créole du Vénézuéla à l'origine du processus, a combattu pour l'indépendance des Etats-Unis puis aux côtés des révolutionnaires français. Il débarque une première fois au Vénézuéla, où combattu par les troupes coloniales il repart pour la France non sans difficultés. Lorsqu'en 1810, les Bourbons d'Espagne sont renversés par Napoléon en Europe, l'heure est venue d'une première série d'insurrections.

Caracas au Vénézuéla voit naître une municipalité insurrectionnelle. A Buenos-Aires en Argentine, le vice-roi est chassé du 18 au 25 mai 1810. A Bogota, (Colombie actuelle), le 20 juillet 1810, une junte républicaine prend le pouvoir, Santiago-du-Chili porte à sa tête le gouverneur Bernardo O'Higgins, fils naturel d'un Irlandais, mais les Mexicains échouent. Cependant en 1816, l'Espagne a fait rentrer tout le monde dans le rang. La restauration de Ferdinand VII (1814) et la violence de la réaction semblent cependant ranimer la lutte dans les colonies, encouragée par les Anglais et les Américains qui y voient leur intérêt. Nous sommes alors très loin d'insurrections populaires. D'une manière générale la disponibilité des armes après la défaite de Napoléon en 1815, permet d'armer ces guerres incessantes pour le meilleur et pour le pire⁴.

Bolivar, le « Libertador » rival de Miranda, est alors en exil à Haïti. Il devient le passeur de Pétion qui lui demande en échange de l'asile et d'armes la promesse d'abolir l'esclavage sur le continent. Bolivar tente alors de réaliser ce vœu mais d'une manière très incomplète et

⁴ Rafe Blaufarbn, La révolution armée, la révolution victorieuse, *Ahrf* 2018, n°393, pp175-193.

l'esclavage ne sera véritablement aboli en Amérique latine que dans les années 1850. Miranda, autoproclamé généralissime et dictateur du Venezuela indépendant, perd la partie face à Bolivar et face à l'Espagne.

Ce sont *in fine* les vices rois qui s'émancipent de Madrid en reconnaissant les libérations de Bolivar au Nord, de San Martin en Argentine où sont proclamées les Provinces unies de la Plata, puis au Chili et au Pérou. Mais la rivalité entre généraux et entre pays empêche de créer l'unité de l'Amérique du sud et seul le Mexique demeure un empire. Si en 1822 Bolivar a évincé San Martin, en 1826 il est désillusionné. La Grande Colombie est morcelée, il n'y aura pas d'union en Amérique centrale ni de vaste confédération latino-américaine sur le modèle Etats-Unis. Les caciques locaux et les caudillos appuyés par leurs troupes règnent, loin de toute souveraineté populaire et de toute unité républicaine.

Le Brésil, est émancipé plus qu'il ne s'émancipe en 1822. Jean VI, roi du Portugal nommé Pierre, son fils régent et proclame lui-même une indépendance qui invente la figure de l'Empereur constitutionnel.

Le mot « république » indique une indépendance à l'égard des métropoles mais pas de véritable émancipation.

2.2. Destinée du républicanisme dans le cycle des mouvements révolutionnaires en Europe 1830 et 1848

La république de l'an II a été exaltée mais aussi mythifiée et abhorrée. La restauration veut effacer toutes ses traces ne laissant pour ainsi dire aucun autel de la patrie debout, quand les républicains de cœur entrent dans la clandestinité. Ils sont dans les sociétés secrètes, fomentant des conspirations tel Buonarroti dans ses errances à travers l'Europe. Mais celui qui transmet sans fin le récit de la conspiration des égaux contre le directoire de 1796 porte un message erroné.

Buonarroti est vieux quand il rédige la mémoire des conjurés et il donne un tournant étié à la conjuration des égaux de 1796 en faisant de Babeuf et des conjurés de simples héritiers de Robespierre et des Jacobins. Or Babeuf, sans être le promoteur d'un communisme à venir, demandait la mise en œuvre du principe du commun dans le partage des outils de production comme des choses produites, et un espace délibératif qui maintiendrait au cœur de cette égalité économique et de bonheur, l'égalité politique qui fait la véritable souveraineté populaire.

Buonarroti finit par considérer que la fin abjecte de la république est due à la violation par les gouvernants de la constitution et des principes révolutionnaires, mais aussi à l'impossible réconciliation de la Nation avec elle-même. Il considère en fait que seules les élites auraient pu sauver la République et non la démocratie populaire et les militants de cette dernière. Il les néglige dans sa description des jacobins et met ainsi dans l'ombre la capacité populaire à mener une révolution et le caractère fondamentalement populaire de Babeuf lui-même. (Mason) Lors de son procès celui-ci avait pourtant rappelé les propos de Mably : « Dans chaque Etat, les citoyens ont le droit d'aspirer au gouvernement qui garantit le mieux le bonheur public,...il n'est ni un conspirateur, ni un provocateur s'il propose des formes politiques plus avisées que celle adoptées librement, ou imposées par les événements, les passions ou les circonstances... quand un peuple ne voit pas la menace, les plus zélés des citoyens doivent agir comme des sentinelles, défendant la liberté si elle est corrompue et élevant des barrières contre le despotisme.» Dans une société démocratique les citoyens ne doivent pas avoir simplement le droit mais l'obligation de discuter du bien commun.

On peut donc parler avant 1830 de la traversée du désert de l'idée républicaine et dans une certaine mesure d'une falsification de l'expérience de l'an II dans l'usure de la clandestinité. Sur les barricades de 1830 on retrouve l'expérience révolutionnaire et le drapeau tricolore, mais sur le balcon de l'Hôtel de Ville de Paris, Lafayette aide à mettre sur un trône constitutionnel Louis Philippe. Il parle de la « meilleure des républiques », retour non à l'an II mais à 1791, et à nouveau à la clandestinité des républicains plus exigeants, « néojacobins » qui exaltent la revendication de bonheur et la constitution de 1793. On se souvient des pommes rouges et des fêtes (Michel Vovelle). Les passeurs sont alors les historiens Thiers, Mignet, Lamartine, puis Michelet et Quinet

Il faut 1848 en France pour que la république populaire ressurgisse.

Cependant si le printemps des peuples concerne toute l'Europe, très peu de républiques sont imaginées sans roi ni empereur, mais l'idée républicaine circule. En 1834, des émigrés politiques allemands avaient déjà fondé à Paris la *Ligue secrète républicaine démocratique des proscrits*, qui disparut peu après 1840. Mais dès 1836, la fraction la plus radicale, formée pour l'essentiel d'ouvriers, en était sortie pour fonder une société secrète, la Ligue des justes. Influencée par le babouvisme, ils réclament l'égalité et la communauté des biens. Ses membres sont le plus souvent tailleurs ou ébénistes, deux corps de métiers où les allemands sont nombreux à Paris.

Si dès 1846, les pouvoirs autoritaires issus du congrès de Vienne avaient fait face à de l'agitation révolutionnaire, le printemps des peuples est un mouvement libéral- on réclame des constitutions avec suffrage censitaire et les libertés de réunion et de presse- et national - chaque peuple réclame le respect de sa personnalité contre les positions impériales autrichienne et allemandes.

La flambée démarre à Palerme le 12 janvier 1848 car la Sicile refuse la tutelle de Naples et veut un retour au régime libéral de 1812. Puis le 13 mars c'est au tour de l'Autriche et les villes et régions qui en dépendent en Italie : Parme, Modène, Toscane. Du 18 au 21 mars à celui de la Prusse ce qui entraîne les soulèvements des Tchèques et des Hongrois.

En France, depuis 1830, l'idée républicaine avait cheminé contres « les rois, les nobles et les prêtres ». La monarchie de juillet est renversée et la seconde république proclamée du 22 au 24 février 1848.

La *revue républicaine* rappelle les souvenirs de 1792 et 1793, valorise une idée qui guide les peuples dans une bataille où se dispute tout l'avenir de l'humanité. Le mouvement populaire de février 1848 soulève l'enthousiasme du journal *La réforme* : « il faut aujourd'hui laisser la parole à la victoire ; elle est dans Paris, elle est complète, elle est magnifique de puissance et de miséricorde. Que le peuple reste debout jusqu'à la consécration de ses droits, c'est là toute la sagesse et toute la politique » Charles Baudelaire salue la beauté des révolutionnaires « depuis trois jours la population de Paris est admirable de beauté physique, [...] un homme libre, quel qu'il soit est plus beau que le marbre, il n'y a pas de nain qui ne vaille un géant quand il porte le front haut et qu'il a le sentiment de ses droits de citoyens dans le cœur. » Le vocabulaire de l'an II fait d'émotions et d'esthétique de la politique réapparaît. Mais comment concilier l'exercice du pouvoir et la souveraineté populaire ? L'idée de suffrage et de représentation paraît seule disponible. Louis Blanc rejoue la révolution française comme raillera Marx. La référence à 1792 est récurrente ainsi la *Démocratie pacifique* le 25 février écrit, « la République de 1792 a détruit l'ordre ancien, la République de 1848 doit constituer un ordre nouveau. La réforme sociale est le but, la République est le moyen, tous les socialistes sont républicains, tous les républicains sont socialistes ». Or c'est bien là la nouveauté cette revendication socialiste. (Riot-Sarcey)

De fait, ces soulèvements sont urbains, populaires mais avec des cadres et des revendications bourgeoises. Partout les modérés se sont inquiétés de la montée des partis démocratiques et de l'activisme ouvrier. La paysannerie a peur de l'agitation lancée par les démocrates.

En France, le suffrage universel masculin est instauré par un décret du 5 mars 1848 et tous les Français âgés de 21 ans peuvent participer aux élections des 900 députés chargés d'élaborer la Constitution. La peine de mort en matière politique est abolie, la loi de censure de 1835 est abrogée. Le 27 avril 1848 l'esclavage dans les colonies est aboli à l'initiative du ministre des colonies Victor Schoelcher, il organise la vie dans ces territoires non sans ambiguïté car le règne d'une véritable égalité n'est pas encore advenu. Le gouvernement provisoire prend également des mesures sociales telles que la création d'ateliers nationaux pour procurer aux chômeurs un petit revenu en échange d'un travail symbolique. Il proclame le "droit au travail", tandis qu'un décret du 2 mars limite la journée de travail des adultes à dix heures à Paris et à onze en province.

Les 23 et 24 avril 1848, 84% des inscrits soit environ 9 millions d'électeurs participent à la désignation des députés. Sont élus environ 500 républicains libéraux proches du gouvernement provisoire, dont Alphonse de Lamartine, 150 républicains radicaux et socialistes, dont Louis Blanc, et 250 monarchistes. La décision de l'Assemblée de supprimer les ateliers nationaux entraîne des émeutes à Paris. Durant ces "journées de juin", un millier de soldats périssent tandis que, du côté des insurgés, les pertes se comptent en milliers. En trois jours, l'insurrection est matée par le général de Cavaignac. Le bilan répressif est particulièrement lourd : 1 500 fusillés et 15 000 prisonniers, jugés par des conseils de guerre 5 000 sont déportés en Algérie.

Le choc du suffrage universel masculin, pour la première fois massivement exercé, conduit à constater qu'effrayée par la rudesse de la lutte des classes entre bourgeois et ouvriers, les campagnes, votent d'une manière conservatrice ou réactionnaire.

Les autres républiques proclamées à Venise, en 1848, en Toscane le 8 février 1849, à Rome le lendemain sont tout aussi éphémères. Mazzini a destitué le gouvernement du grand-duc Léopold II, mais la contre-révolution gagne la partie en 1851, année du coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte.

En Allemagne en mai 1849, des soulèvements se produisent simultanément au nom de la défense de la Constitution du Reich. En Saxe, et à Dresde, le mouvement républicain, auquel participe le jeune compositeur Richard Wagner, est brisé en une semaine. A Berlin, les clubs et la presse, les associations ouvrières (*Arbeiterverein*), sont en plein essor et revendiquent sur la question sociale et politique. Le congrès de l'internationale communiste accentue encore la peur sociale. Pourtant le poids de l'artisanat et des modes de pensée de caractère artisanal canalisaient souvent les exigences vers l'accession individuelle ou coopérative des moyens de production. Le programme de la puissante Association des travailleurs berlinois est dirigée par l'ouvrier Stephan Born (1824-1898), et réclame protection sociale, garantie du salaire, ouverture d'ateliers ou de chantiers par l'État. Le *Manifeste du parti communiste* écrit à Londres, en février 1848, par K.Marx et F.Engels n'a pas eu vraiment d'influence sur l'orientation des combats menés.

Cette flambée aura laissé des traces mais l'ordre règne à nouveau sur l'Europe. Cela ne veut pas dire que les républicains démocrates n'existent pas mais ils sont encore très minoritaires et le resteront parfois très longtemps.

Il n'empêche que la question sociale est à l'ordre du jour et un véritable parti républicain, -les démocrates socialistes- apparaissent. C'est aussi le moment de l'efflorescence d'un réseau

d'organisations républicaines, officielles ou clandestines analogue aux sociétés fraternelles ou populaires de l'an II. Présent dans tout le pays, il est très structuré dans le Sud-Ouest où le coup d'État anti-républicain du prince-président, le 2 décembre 1851, se heurte à une résistance populaire massive. L'armée réprime d'une manière sanglante et des militants sont déportés.

Le républicanisme redevient exilé comme pour Victor Hugo, clandestin ou pour quelques-uns, une utopie sacrificielle. Ainsi en est-il de Blanqui l'enfermé fidèle à la solution insurrectionnelle et conspiratrice.

3. République et révolutions ouvrières ou socialistes

3.1 La Commune à Paris et ailleurs

En juillet 1870 éclate la guerre franco-prussienne. Quand Napoléon III est fait prisonnier, le mouvement populaire français réclame une république, proclamée le 4 septembre 1870. Deux semaines plus tard, la capitale est assiégée par les armées prussiennes. Les Parisiens accusent la république bourgeoise et en particulier le Ministre des Affaires étrangères, Jules Favre, d'être trop conciliants avec l'ennemi. Le 28 janvier 1871 le gouvernement installé à Bordeaux signe une armistice et accepte le traité de paix imposé par Bismarck. Les socialistes parisiens en déplorent les conditions : l'Alsace et la Lorraine sont perdues et Paris est déclarée « ville ouverte ». Les Parisiens se sentent trahis et humiliés. Un mois plus tard, les vainqueurs défilent sur les Champs-Élysées et lorsqu'Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif, veut récupérer les canons stockés à Belleville, Ménilmontant et Montmartre, c'est l'étincelle.

Le 18 mars 1871, sur la butte Montmartre, les habitants de la capitale – hommes, femmes, enfants, vieillards - affluent pour faire barrage. Les officiers ordonnent de faire feu mais les soldats refusent et se rangent du côté des Parisiens. Des barricades sont montées, les généraux Lecomte et Clément-Thomas sont massacrés. Thiers et l'ensemble des corps constitués fuient alors Paris pour Versailles tandis que le Comité central de la Garde nationale s'installe à l'Hôtel de ville. Sans l'avoir voulu, les révolutionnaires se retrouvent maîtres de la capitale et de ses deux millions d'habitants. Ils organisent des élections le 26 mars et les plus radicaux obtiennent la majorité. Les élus ouvriers, artisans, journalistes, avocats, médecins ou encore artistes constituent un conseil de 79 membres qui se nomme « Commune », en souvenir de la Commune qui a renversé la monarchie en 1792. Symbole de l'insurrection, le drapeau rouge flotte partout dans la ville. Face à la prise de pouvoir révolutionnaire, patrons et bourgeois quittent la capitale.

La Commune apparaît alors être une république comme utopie sociale concrète face à la république bourgeoise. Dans cette utopie on retrouve les préoccupations cumulées de l'an II et du 1848 socialiste tant sur le plan des institutions sociales et civiles que sur celui de l'imaginaire politique. On cherche cependant à rectifier l'insupportable de la terreur, il n'y aura pas de comité de salut public mais un comité exécutif et la guillotine a été incendiée place Voltaire.

Les « communards » ou « fédérés » réquisitionnent les ateliers de production afin que les ouvriers les gèrent eux-mêmes. Les églises deviennent le lieu de clubs de discussion où hommes et femmes peuvent prendre la parole, la séparation de l'Église et de l'État est proclamée de même que l'instruction gratuite, laïque et obligatoire pour les garçons et les filles ; la gratuité de la justice ; l'élection des juges et des hauts fonctionnaires et la suppression de toute distinction entre enfants légitimes et naturels. Ce sont là les traits de la république de l'an II sauf pour le religieux qui relève lui de l'an III. Les femmes sont très

présentes dans cette république comme elles l'avaient été de 1789 à 1793. Louise Michel anime le club de la Révolution dans l'église St Bernard. On réutilise également l'énonciation révolutionnaire, salut et fraternité, le tutoiement, le mot citoyen, l'expression patrie en danger, les titres de journaux, *le père Duchesne* et *le vengeur*. Il s'agit de renverser l'ordre hiérarchique de l'empire. Mais Courbet le grand peintre communal met en garde, ces mots sont ceux de 1793 et ne peuvent être employés « dans ce mouvement socialiste républicain » « Employons les mots que nous suggère notre révolution ». Il refuse le plagiat comme Saint-Just refusait les modèles et inscrit la Commune dans sa force d'inventivité. (Letrocquer)

Les quelques heures de l'épisode communaliste dans la petite ville industrielle de Thiers dans le Puy-de-Dôme, permettent de mesurer la pénétration des événements métropolitains jusque dans des localités éloignées des grands centres urbains mais travaillées par une indéniable culture politique ouvrière. La Commune de Lyon, retrouve elle, ses fortes traditions révolutionnaires, revivifiées par la présence de militants de l'Association Internationale des Travailleurs. Mais la Commune de Paris s'inscrit dans une « nébuleuse » insurrectionnelle aux sites multiples et aux « logiques croisées » (Deluermoz) : le cadre mondial des révoltes du troisième quart du 19^e siècle. C'est pourquoi la dimension cosmopolite de l'épisode 1870-1871 en France est indéniable. De nombreux volontaires internationaux venus au temps de la guerre franco-prussienne sont restés auprès des Communistes et avec les nombreux militants de la jeune AIT, ils partagent l'espérance d'une « République universelle », dans le sillage des mouvements insurrectionnels et politiques des décennies qui ont précédé. L'associationnisme, l'organisation du travail et l'union des classes dans une « République sociale et démocratique » fabrique de fait des ponts avec la république de l'an II. Mais fondamentalement c'est la chute de l'Empire qui conduit à des ramifications partout où il avait étendu son emprise coloniale et commerciale : jusqu'en Chine ou dans le Maghreb colonial. L'insurrection révolutionnaire du Sud de la Martinique est portée par un récit républicain émancipateur des anciens esclaves. A Alger, une partie des colons républicains mettent en place une « commune coloniale » dans un contexte marqué par la révolte en Kabylie et les tensions communautaires. La Commune de Paris ébauche d'ailleurs une politique diplomatique, consciente d'un droit international émergent et d'un projet politique global d'émancipation qui ressemble à celui de l'an II anti-impérialiste.

La république bourgeoise est foncièrement hostile et réprime violemment les Parisiens d'abord en les assiégeant. 130.000 militaires font essuyer défaite sur défaite aux Parisiens, Le 21 mai 1871, les Versaillais entrent dans la capitale. Ils sont en supériorité numérique et font face à quelques dizaines de milliers de fédérés seulement. C'est le début de la « Semaine Sanglante ». Après une ultime bataille le 27 mai 1871 au Père-Lachaise, 147 fédérés sont fusillés sur le mur d'enceinte du cimetière. La dernière barricade tombe le lendemain. On dénombre 20.000 victimes de la répression, 38 000 arrestations et quelques milliers de proscrits et de déportés vers les bagnes de Nouvelle Calédonie. Ainsi s'achève la Commune de Paris, insurrection qui aura duré 72 jours, du 18 mars au 28 mai 1871. Fier de sa victoire, Mac-Mahon proclame : « *Paris est délivré. L'ordre, le travail et la sécurité vont renaître* ». En août 1871, Adolphe Thiers est élu président de la III^{ème} République. Elle débute comme avènement d'une république antirévolutionnaire. Avec la répression de la Commune de Paris, le contentieux est lourd avec cette république. Certains s'en détournent préférant résolument l'anarchisme, le socialisme, bientôt le communisme.

Eugène Pottier écrit *l'internationale*, ce chant parsemé d'expressions de 1792 après la répression. Les socialistes considèrent alors la Commune comme la première véritable manifestation révolutionnaire de la classe ouvrière et ce chant devient celui par excellence du socialisme. Les analyses de Marx rencontrent un réel succès. La Commune devient une référence immédiate pour des mouvements politiques et révolutionnaires en Europe du Sud et en Amérique latine. Dans le camp du socialisme, la commune fabrique un imaginaire partagé qui précède de loin la réappropriation de cette mémoire par le régime soviétique après 1917.

De son côté si la Troisième République enseigne la Révolution française voire la magnifie, elle en élude la dimension émeutière insurrectionnelle (Deleplace). La grâce amnistiante des communards en 1880 n'empêche pas le refoulement de son histoire. Mais du côté socialiste elle accompagne les parcours migratoires du Marxisme jusqu'en Russie puis de Russie au Moyen Orient et en Arménie (Terminassian).

3.2 La Révolution russe et la question républicaine

A la veille de la guerre de 1914 les lectures socialistes de la période révolutionnaire française 1789-1794 et de la Commune sont multiples. En Allemagne, outre Marx, Kautsky dans *La lutte des classes en France en 1789* (1889) a analysé le rapport entre le gouvernement révolutionnaire et les sans-culottes, constaté l'emprise de la tradition jacobine sur le mouvement ouvrier français et considère que c'est là un obstacle majeur à « la formation d'un grand parti ouvrier, un et indépendant » (Ducange). Au même moment Jaurès défend dans son histoire monumentale de la Révolution française un autre point de vue et exprime son avis favorable à l'entrée du socialiste Millerand au gouvernement Waldeck Rousseau dans un contexte où la République a été mise en danger par l'affaire Dreyfus.

Au moment de la Révolution russe, les bolchéviques parlent de « crétinisme parlementaire » car alors la lutte des classes est rompue par une fausse idylle. Mais alors pourquoi parler de « République socialiste » ?

L'intérêt pour la Révolution française, la République de l'an II et thermidor n'aura jamais cessé et l'opposition doctrinale demeure au sein même des révolutionnaires et dans l'imaginaire social. Le 23 février (8 mars) 1917, dans le centre-ville de Petrograd, des cortèges d'étudiantes, d'employées, d'ouvrières du textile se déploient, ces femmes réclament du pain, la paix et la République. Des ouvriers quittent le travail pour les rejoindre. Le 24 février ce sont cent cinquante mille ouvriers grévistes qui convergent vers le centre-ville avec ces slogans.

Quatre jours plus tard, une cinquantaine de militants de tendances révolutionnaires différentes bolchéviks, menchéviks, socialistes révolutionnaires organisent un Comité exécutif provisoire des députés ouvriers. Les ouvriers et les soldats de la garnison élisent leurs représentants et c'est la naissance du Soviet de Pétrograd constitué de 600 personnes. 600 était le nombre de personnes préconisé par Saint-Just pour bâtir une commune quand il affirmait « la souveraineté réside dans les communes » dans le débat constitutionnel du printemps 1793. Est ce une coïncidence ? Le fait est que les Bolcheviks auront beaucoup puisé de ressources et d'inquiétude dans la connaissance de la révolution française et dans celle de la Commune, craignant thermidor comme la répression des fédérés. Pour évoquer ces formes de gouvernement plus directement ouvrier et paysan, on parle de République des conseils, de communalisme ou de conseilisme, autant de mots mis en équivalence de « soviet ».

De son côté la Douma forme un gouvernement provisoire, les Soviets obtiennent que ce soit en attendant l'élection d'une assemblée constituante et les libertés fondamentales sont immédiatement obtenues ainsi que le suffrage universel. Mais ce gouvernement provisoire a pour objectif de créer un Etat parlementaire capitaliste, donc une république bourgeoise. Contre toute attente l'empereur Nicolas II abdique.

En Octobre 1917, alors que les bolcheviks sont devenus majoritaires dans les soviets, Lénine et Trotski considèrent que c'est le moment d'en finir avec la situation de « double pouvoir ». Dans la nuit du 25 octobre les gardes rouges prennent le contrôle des ponts, des gares, de la banque centrale, des centraux postal et téléphonique, avant de lancer un assaut final sur le Palais d'hiver sans rencontrer de véritable résistance. Le 25 octobre, Trotski annonce officiellement la dissolution du gouvernement provisoire au Congrès panrusse des soviets des députés ouvriers et paysans. La constituante est dissoute au nom du fameux « crétinisme parlementaire ».

Pourtant l'objectif est bien de conduire le peuple entier au socialisme et *in fine* de fonder une « URSS », union des républiques soviétiques socialistes. Que veut alors dire république ? Selon Lénine la dictature du prolétariat est « un élargissement sans précédent de la démocratie » et une force face à la contre-révolution ». La démocratie, reste cependant une forme de l'État, appelée à disparaître au même titre que l'État. C'est pourquoi les Bolchéviks sont pour une « République démocratique » en tant que « meilleure forme de l'État pour le prolétariat en régime capitaliste », mais aucun État ne peut être déclaré, comme le prétendent les sociaux-démocrates allemands, « libre et populaire » : la République démocratique est « le chemin le plus court conduisant à la dictature du prolétariat », dont les formes transitoires peuvent varier à l'infini, mais dont « l'essence » reste la même. Dans une société capitaliste, la démocratie reste une démocratie pour les riches, alors que la dictature du prolétariat doit instaurer une démocratie pour le peuple.

En voulant tordre le cou au légalisme institutionnel de la seconde Internationale dans une situation révolutionnaire, Lénine rompt certes avec les illusions parlementaires, mais il s'interdit du même coup de penser les formes politiques de l'État de transition. (Bensaïd) C'est sur ce point que Rosa Luxemburg marque son désaccord. Elle insiste sur « la nécessité aussi bien de renforcer l'action extraparlamentaire du prolétariat, que d'organiser avec précision l'action parlementaire de nos députés ». Si fallait « casser une constituante surannée », qui retardait sur la dynamique révolutionnaire, alors, « il fallait prescrire sans tarder de nouvelles élections pour une nouvelle Constituante » !

Dans sa brochure de 1918, intitulé « Assemblée nationale ou gouvernement des conseils », contrairement aux socialistes orthodoxes de la social-démocratie allemande, elle salue la révolution et les bolcheviques qui ont « osé » ouvrir la voie au prolétariat international en prenant le pouvoir. Elle souligne les responsabilités qui en résultent pour les révolutionnaires européens. Selon elle l'avenir de la Révolution russe se joue dans une large mesure, dans l'arène européenne et mondiale à l'articulation de parlements républicains et de Soviets.

Or en Allemagne comme en Hongrie les tentatives de révolutions bolchéviques échouent. La révolution de l'union des républiques soviétiques et socialistes se fait donc dans un seul pays. Il faut attendre l'après seconde guerre mondiale pour que l'URSS essaime des démocraties populaires ou républiques démocratiques RDA, Pologne, Hongrie etc. Dans tous les cas, c'est le parti-Etat qui dispose des pouvoirs et limite de fait les libertés publiques. Les constitutions sont merveilleuses mais la République introuvable. Cependant des institutions sociales sont pensées pour plus d'égalité dans l'accès à la culture (conservatoires de danse,

de musique, concerts, théâtres etc) et l'état social égalitaire promeut l'égalité homme-femme, les crèches se sont multipliées, les organisations de jeunesse sont mixtes, des femmes sont envoyées dans l'espace. Mais l'abondance imaginée par Marx n'est pas au rendez-vous, la pénurie sur les biens de consommation matériels s'installe sur la longue durée. Quand le pouvoir exercé est personnalisé à l'extrême il ne reste plus grand chose même de la république comme « droit gouvernement ».

3.3. Les poussées révolutionnaires des années 1930 et 1940

Au XXe siècle la notion de république n'évoque plus cette forte idée d'émancipation reliée aux expériences du XVIIIe siècle. Depuis la troisième république en France, « République » n'est plus associée à l'idée révolutionnaire mais plutôt aux compromis opportunistes. Certes les fronts populaires français et espagnol, expriment des poussées révolutionnaires républicaines contre le fascisme et l'action française de Charles Maurras mais elles sont éphémères. Décevante en France sinon sur sa part de foi dans la culture ouvrière et l'imaginaire d'une liberté reconquise dans des loisirs de plein air pour tous grâce aux congés payés ; elle est incapable d'aller aider le front espagnol attaqué par le général Franco soutenu lui par les fascistes et les nazis. Les Espagnols sont certes soutenus par l'URSS et les brigades internationales mais le POUM parti communiste espagnol antistalinien est alors objet d'un double rejet: d'un côté par les communistes fidèles à Moscou, de l'autre par les anarchistes, qui, sous la pression du chantage aux armes soviétiques, ne s'opposèrent que formellement à leur éviction, fin 1936, du gouvernement de la Généralité de Catalogne. Ils ouvraient la voie à leur propre destruction politique par les stalinien. Poussée révolutionnaire encore en France dans la résistance au régime de Vichy foncièrement antirépublicain et anti révolutionnaire. La victoire de la Grande alliance, aurait pu conduire alors à une refondation républicaine, mais *in fine* la faiblesse des principes défendus conduisit plutôt à une restauration (Simonin). De fait, le colonialisme poursuivi dans l'empire va à l'encontre des principes d'égalité des droits.

Les décolonisations prennent appui sur cette expérience du faux semblant colonial pour revendiquer leur propre indépendance dès l'après seconde guerre mondiale.

3.4 L'anti impérialisme révolutionnaire et la république

Léopold Sédar Senghor, Ho Chi Minh, les députés Algériens sont au sortir de la guerre des élèves anti-impérialistes des Révolution française et américaine. Ils s'emparent de la langue révolutionnaire la plus radicale et cosmopolitique pour réclamer leurs droits naturels. La langue des opprimés est alors l'institution civile de la transmission de ce qui semble bien être devenu un trésor perdu en Métropole (Wahnich, 2013).

Senghor rappelle que déclarer tourner le dos à Vichy suppose quelque efforts conséquents. « On nous demande notre coopération pour refaire une France qui soit à la mesure de l'Homme et de l'Universel. Nous acceptons mais il ne faut pas que la métropole se leurre ou essaye de ruser. Le « Bon nègre » est mort ; les paternalistes doivent en faire leur deuil. C'est la poule aux œufs d'or qu'ils ont tuée. (...) Nous voulons une coopération dans la dignité et dans l'honneur, sans quoi ce ne serait que « Kollaboration », à la vichyssoise. Nous sommes rassasiés de bonnes paroles (jusqu'à la nausée), de sympathie méprisante, ce qu'il nous faut ce sont des actes de justice. Comme le disait un journal sénégalais : « Nous ne sommes pas des séparatistes, mais nous voulons l'égalité dans la cité ». Nous disons bien L'EGALITE.⁵

⁵ Léopold Sédar Senghor, défense de l'Afrique noire, *Esprit* premier juillet 1945.

C'est Ho Chi Minh qui rappelle que la tradition juridique anglo-saxonne et française ont été communes et qu'il s'agit désormais d'abolir les privilèges impérialistes au nom même de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, au nom de la devise républicaine. « Tous les hommes ont été créés égaux (...) leur créateur leur a conféré certains droits inaliénables. Parmi ceux-ci, il y a la vie, la liberté et la recherche du bonheur. » Ces paroles immortelles sont tirées de la *Déclaration d'Indépendance des Etats unis d'Amérique* en 1776. Prises au sens large, ces phrases signifient : tous les peuples sur terre sont nés égaux ; tous les peuples ont le droit de vivre d'être libres, d'être heureux. *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de la Révolution française (1791) a également proclamé : les hommes sont nés et demeurent libres et égaux en droits. » Il y a là d'indéniables vérités. Cependant, depuis plus de quatre vingt ans, les impérialistes français reniant leurs principes : liberté, égalité, fraternité, ont violé la terre de nos ancêtres et opprimé nos compatriotes. Leurs actions sont contraires à l'idéal d'humanité et de justice. (...) Avec la fuite des Français, la capitulation des Japonais et l'abdication de l'empereur Bao Daï, notre peuple a brisé les chaînes qui avaient pesé sur nous pendant près de cent ans et a fait de notre Vietnam un pays indépendant. (...) Pour ces raisons, nous membres du gouvernement provisoire, déclarons que nous n'aurons désormais aucune relation avec la France impérialiste, que nous abolirons les traités signés par la France au sujet du Vietnam, que nous abolirons tous les privilèges que se sont arrogés les Français sur notre territoire »⁶. Ainsi naît la république démocratique du Viet Nam. C'est encore l'Algérien Saadane qui rappelle que résister à l'oppression est une attitude naturelle quand la France a transmis le ferment de l'affranchissement. « Sachant que malgré la diversité des départements, un Breton est un Français, qu'un Alsacien est un Français, j'ai peur que moi musulman de langue arabe, parlant à des Français qui sont venus de leur Bretagne, qui sont catholiques (Interruptions à droite et au centre, protestations à gauche) Parlant dis-je à des Français de la Métropole qui n'ont peut-être pas étudié de très près le problème algérien, nous avons essayé de faire ressortir que le sort lamentable du peuple algérien n'a pas été prémédité par la France... Vous nous avez apporté votre culture... Le ferment qui doit permettre l'affranchissement des hommes. Vous nous avez acheminé, vous nous avez donné le goût de la liberté, et maintenant que nous disons que nous ne voulons pas de l'esprit colonial et de la colonisation (interruption à droite) mais que nous voulons être libres, être des hommes, rien que des hommes, ni plus ni moins, vous nous dénier le droit d'accepter, de prendre certaines formules, et vous vous étonnez, vous Français, que quelques esprits, chez nous cherchent l'indépendance. C'est pourtant une attitude tout à fait naturelle. »⁷ En Chine, dans un pays ravagé par les guerres civiles successives, Mao Zedong proclame la fondation de la république populaire de Chine, qui succède à la république de Chine sur la place Tian'anmen.

Le nouveau pouvoir met en place un nouvel ordre économique et social à la fois inspiré de l'exemple soviétique et adapté aux réalités chinoises. mais le pouvoir ici aussi est personnalisé à l'extrême.

Dans l'espace colonial français, les indépendances s'organisent en partie en prenant au mot l'héritage révolutionnaire. Le mot république s'impose. Mais quand les régimes dits républicains se personnalisent et deviennent autoritaires, chacun sait que le mot république ne protège pas de dérives tyranniques. La république ne peut plus décidément être l'objet du désir si elle est foncièrement corrompue.

⁶ Déclaration d'indépendance de la république démocratique du Viet Nam le 2 septembre 1945, signé Ho Chi Minh président.

⁷ M Saadane député algérien à l'assemblée constituante en 1946 (*Journal officiel*)

3.4. Les révolutions du printemps arabe

Arçboutées à un mouvement social syndical puissant et critique les révolutions du printemps arabe et en particulier en Tunisie et en Egypte revendiquent des droits et des libertés publiques de l'idéal républicain du XVIII^e siècle. Les acteurs en ont témoigné dans les journaux. Ainsi dans le reportage de *Libération* du 15 janvier 2011: «Depuis que je suis né, je n'ai quasiment connu que Ben Ali. J'en ai marre. Le peuple est intelligent, c'est pas une histoire de prix du pain, aujourd'hui, on veut être libre», (un étudiant), «J'avais vécu les émeutes du pain, en 1984, mais ce qui se passe aujourd'hui, c'est inimaginable, c'est notre prise de la Bastille» (Amel, employée de banque, 42 ans). «Aujourd'hui, c'est notre révolution, c'est un peu comme si on prenait la Bastille : désormais, personne n'a plus peur de parler», (Amer Dari, professeur de mathématiques).

Mais pour autant si la Révolution française a été présente dans l'imaginaire des révolutionnaires tunisiens, elle n'était pas un laboratoire politique. Plutôt un point d'appui monumental effectif pour se donner du courage et pour se sentir fier. « La haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique », a opté pour des procédures extrêmement démocratiques mais dans les faits peu révolutionnaires. Le scrutin proportionnel intégral n'a pas réussi à protéger la prééminence révolutionnaire des premiers acteurs de la révolution tunisienne malgré l'insistance des manifestations.

En Egypte, le vocabulaire de la victoire était proche des révolutions française ou américaine, un peuple qui sort de l'esclavage en reconquérant sa souveraineté sans effusion de sang, par la puissance des voix et des corps en mouvement. Le soir du 12 février 2011, c'est la fête, l'immense fête au Caire car le mouvement révolutionnaire bien que réprimé par la police et soutenu par l'armée qui n'a pas bronché et parfois même a fraternisé, a été victorieux, Moubarak est parti. «*Nous avons fait la révolution sans armes, sans violence, avec nos seules voix. L'Egypte est de nouveau un exemple pour le monde entier et c'est grâce à nous. Nous, le peuple. On s'est pris en main, en toute indépendance*», n'en revient pas Tami. (Médiapart, 12 février 2011) . « Nous le peuple », « la bastille » et ce fameux « démocratie mon amour que l'on pouvait voir écrit sur les murs de Tunis, mais pas le mot République.

Ce dernier a perdu sa force d'évocation émancipatrice et même de droit gouvernement pour n'être plus que la forme d'un gouvernement non monarchique. Lorsque « les républicains » désigne le nom d'un parti comme en France récemment et ou aux Etats-unis depuis longtemps, c'est pour prendre position contre l'idée de socialisme et de démocratie sur un mode foncièrement conservateur et réactionnaire, loin du feuilletage émancipateur que ce terme avait pu recouvrir dans une partie de l'histoire des XVIII^e et XIX^e siècle. Mais comme nous l'avons montré également le mot république a été très tôt galvaudé ce qui a rendu confuse la sémantique qu'il véhicule.